

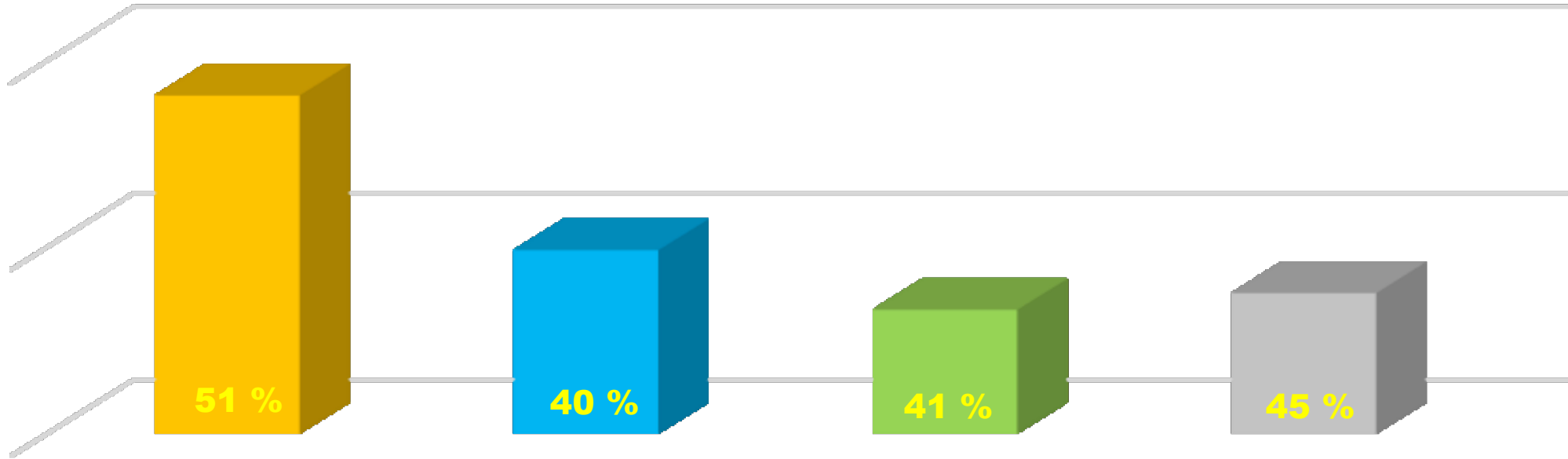
Organisation des rythmes scolaires

Comité de Pilotage – 28 novembre 2017

Organisation des rythmes scolaires

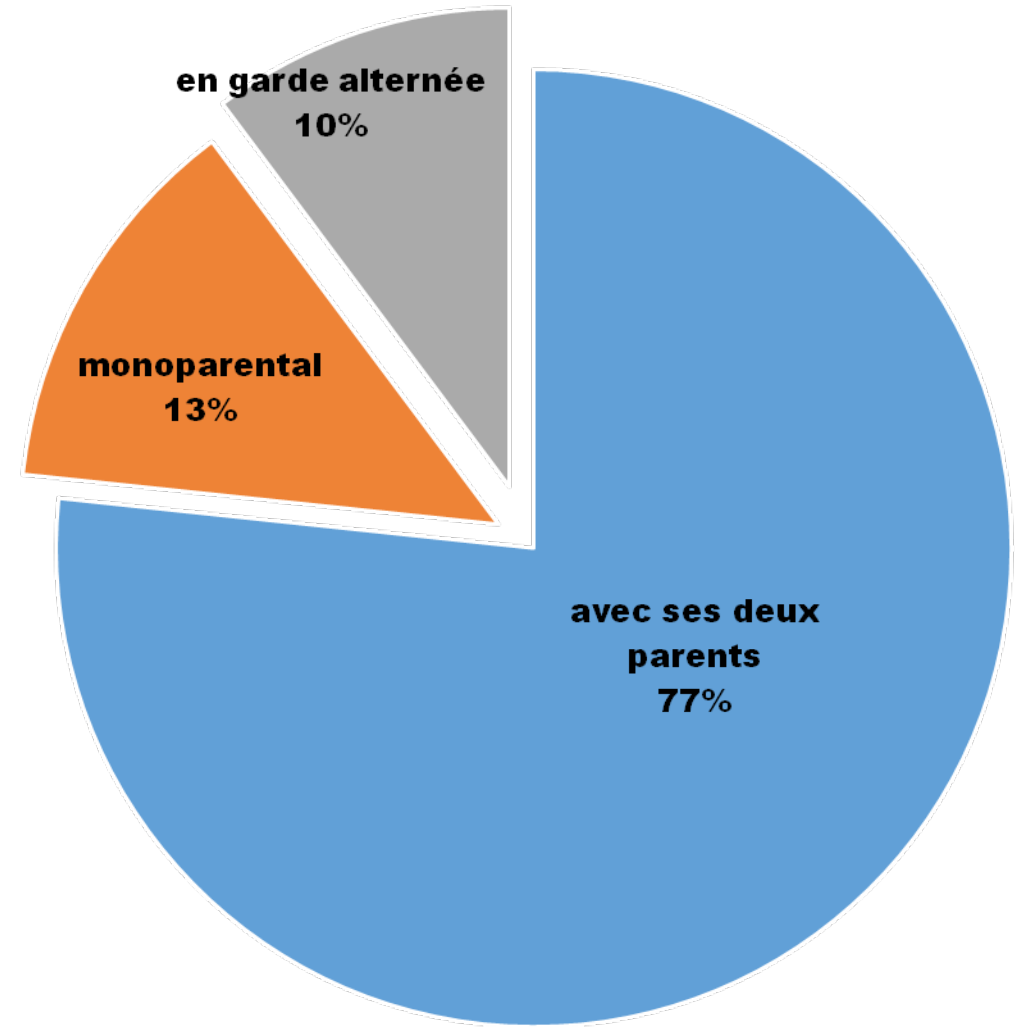
- Organisation actuelle mise en place en septembre 2013 après une phase de coconstruction sur le 1^{er} semestre 2013:
 - Rencontres avec les différents représentants de la Communauté éducative en janvier / février 2013
 - Questionnaire aux familles en mars 2013
 - Installation d'un Comité de Pilotage le 26 mars 2013 qui sera amené à se réunir en avril et juin 2013
 - L'organisation actuelle avait été proposée unanimement par le Comité de pilotage
 - Evaluation de l'organisation et des activités effectuée chaque année

PARTICIPATION PAR ECOLE



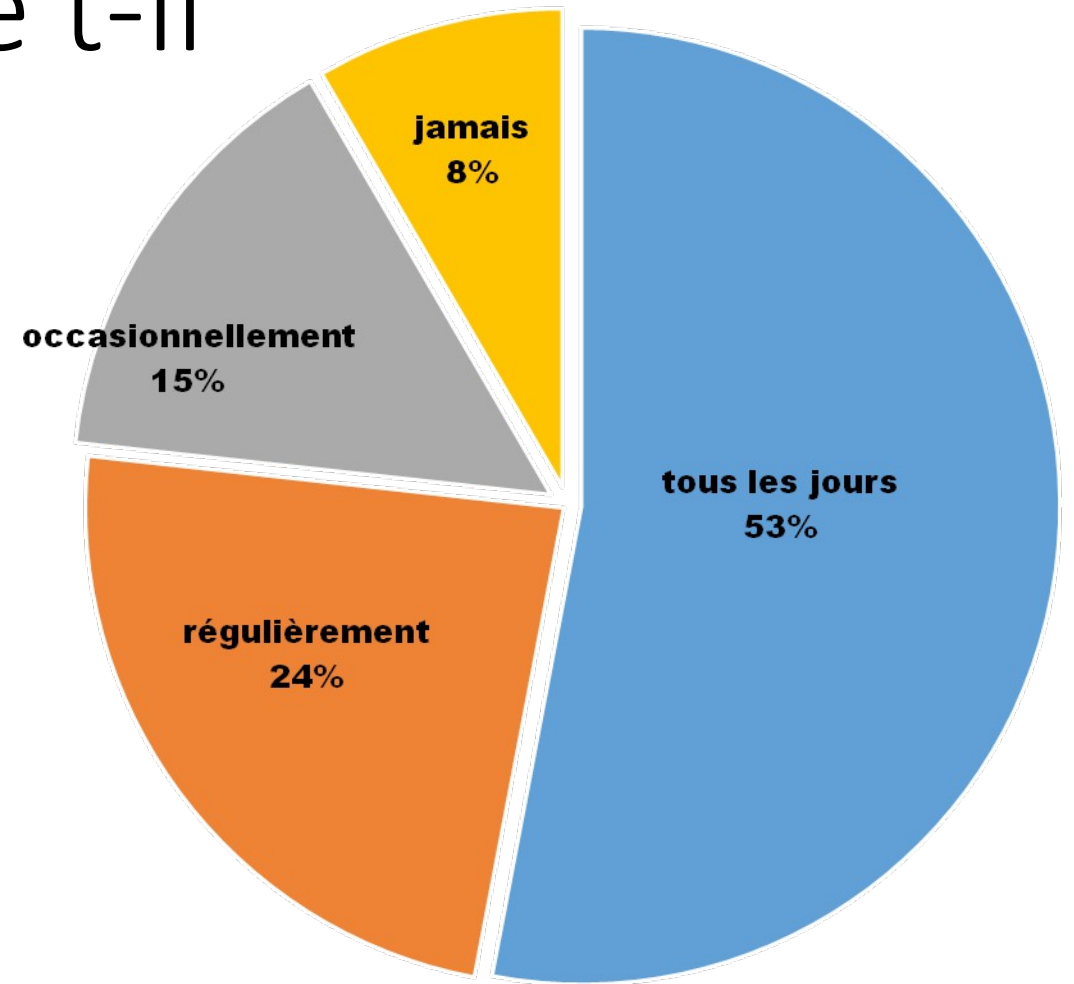
Votre enfant vit-il ?

- avec ses deux parents
- avec son père seul / sa mère seule
- en garde alternée



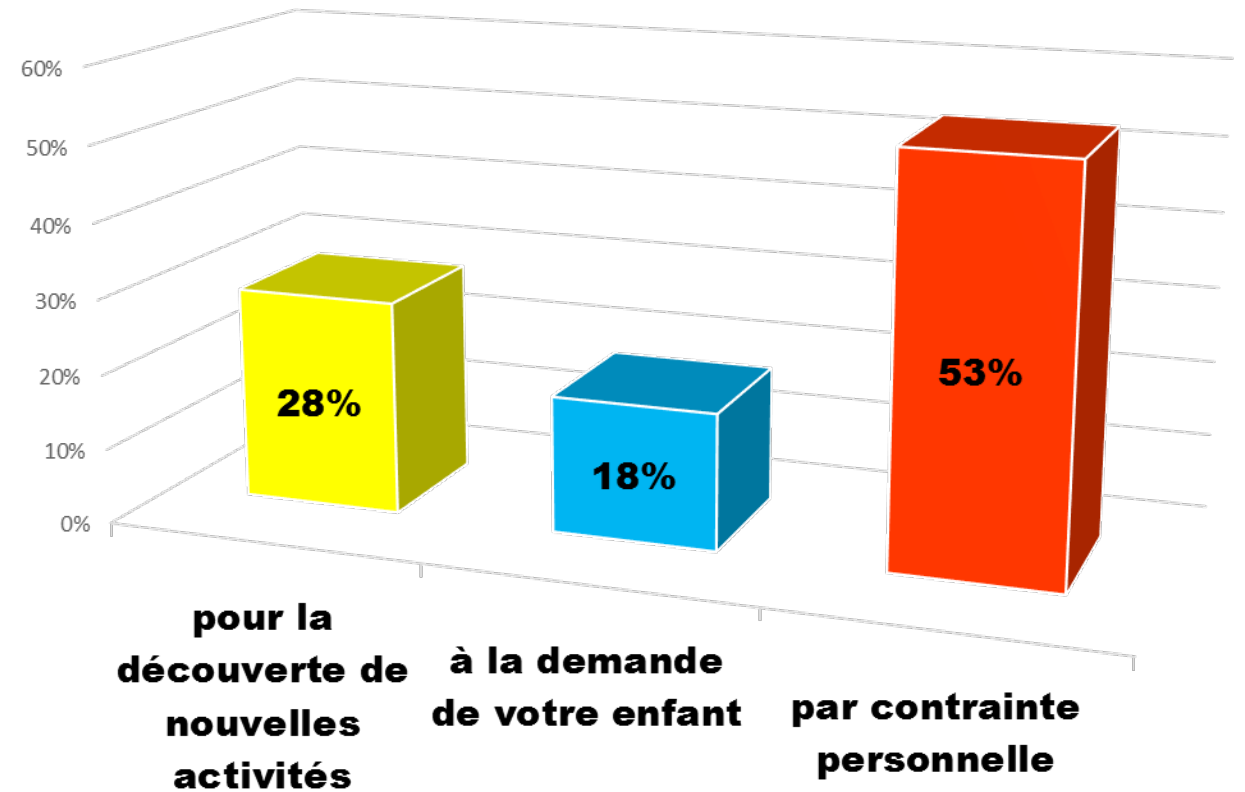
Votre enfant fréquente t-il les TAPS ?

- tous les jours
- régulièrement
- occasionnellement
- jamais



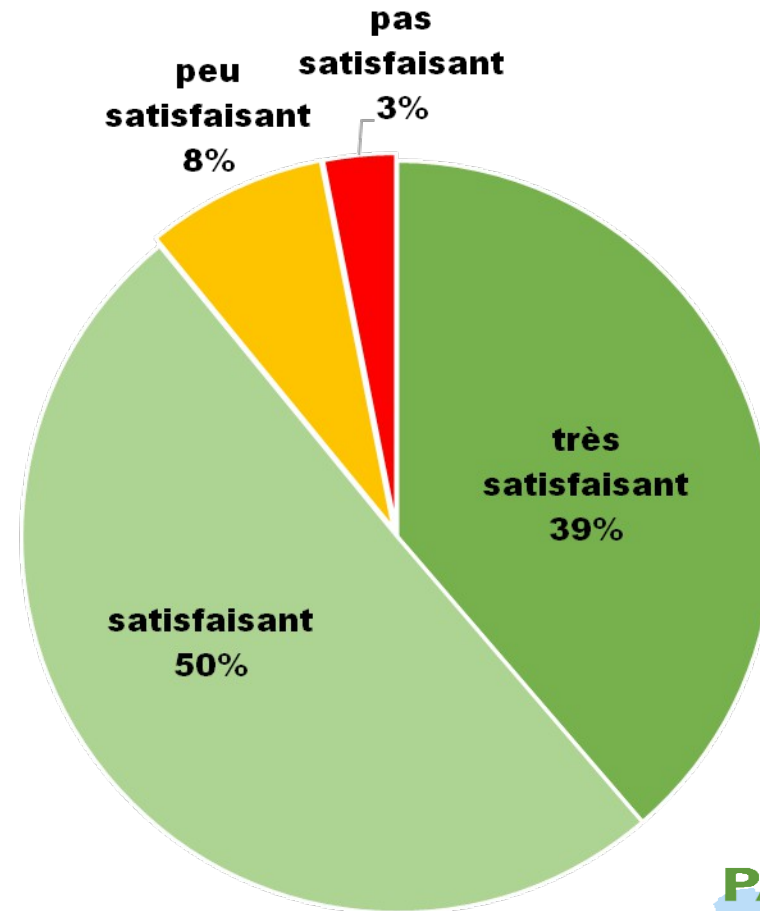
Pour quelle(s) raison(s) ?

- pour la découverte de nouvelles activités
- à la demande de votre enfant
- par contrainte personnelle



Globalement, comment percevez vous les TAPS (activités, mise en place, équipe ...)

- très satisfaisant
- satisfaisant
- peu satisfaisant
- pas satisfaisant



Par ordre de préférence, quelles sont les activités qui ont le plus intéressé votre enfant ?

Par ordre de préférence:

1. Les arts du cirque et le sport
2. Les activités manuelles, artistiques,
3. Le théâtre, la zumba
4. Le yoga, les jeux
5. Le modélisme,
6. Autres activités

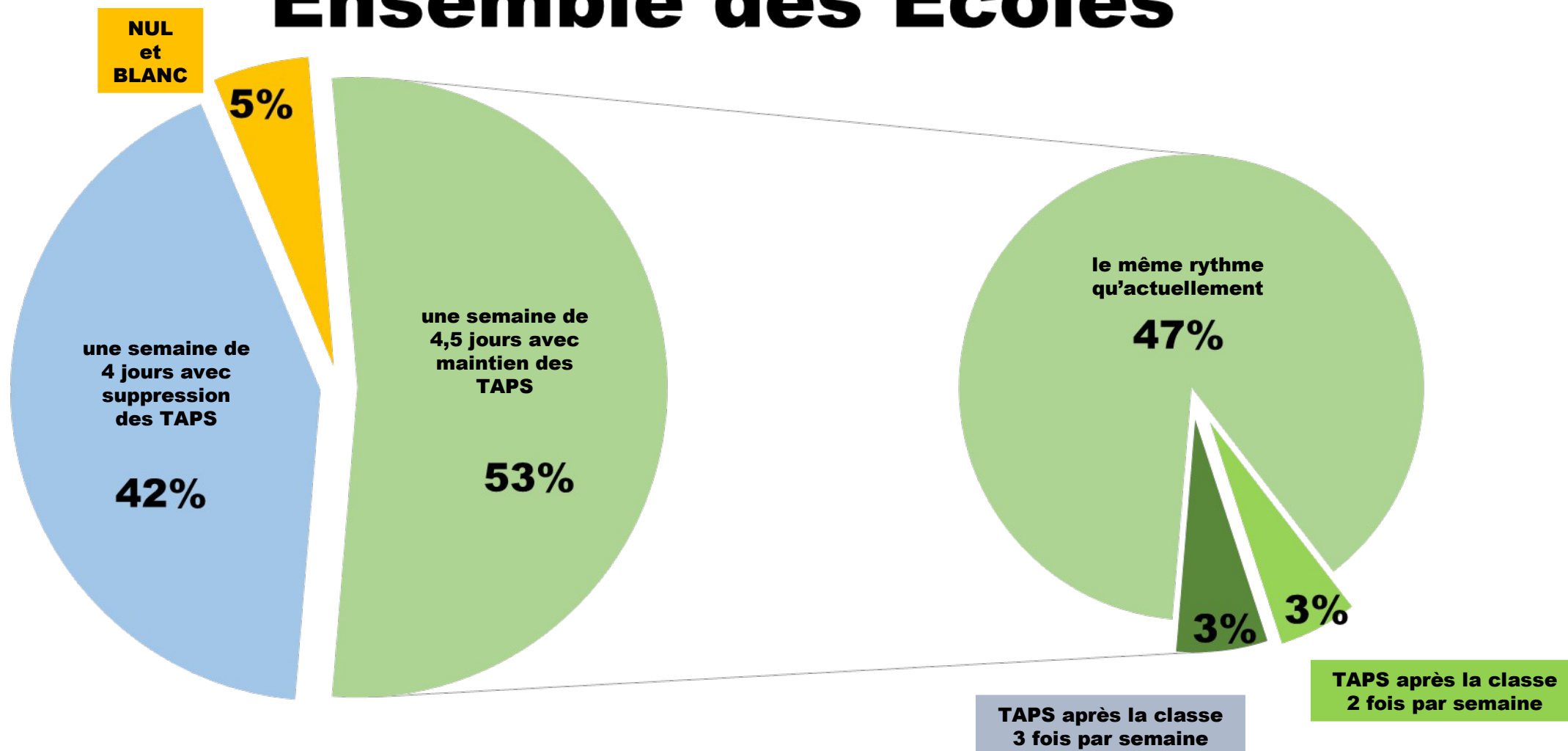
Quelles sont les activités que vous souhaiteriez voir mises en place ?

- **Activités manuelles** : bricolage, jardinage, cuisine, couture, calligraphie, poterie, origami, pyrogravure, modélisme...
- **Sport** : foot, basket, rugby, hand, tennis, ping-pong, escalade, gym, vélo, bowling, échasses, skate, roller, arts martiaux...
- **Activités artistiques** : danse, chant, musique, théâtre, cirque, lecture et mise en scène d'histoires de contes...
- **Soutien à l'enseignement et à l'éducation**: aide aux devoirs et soutien scolaire, langues, langue des signes, informatique, secourisme, éducation civique,
- **Activités motrices**: éveil corporel, motricité, méditation...

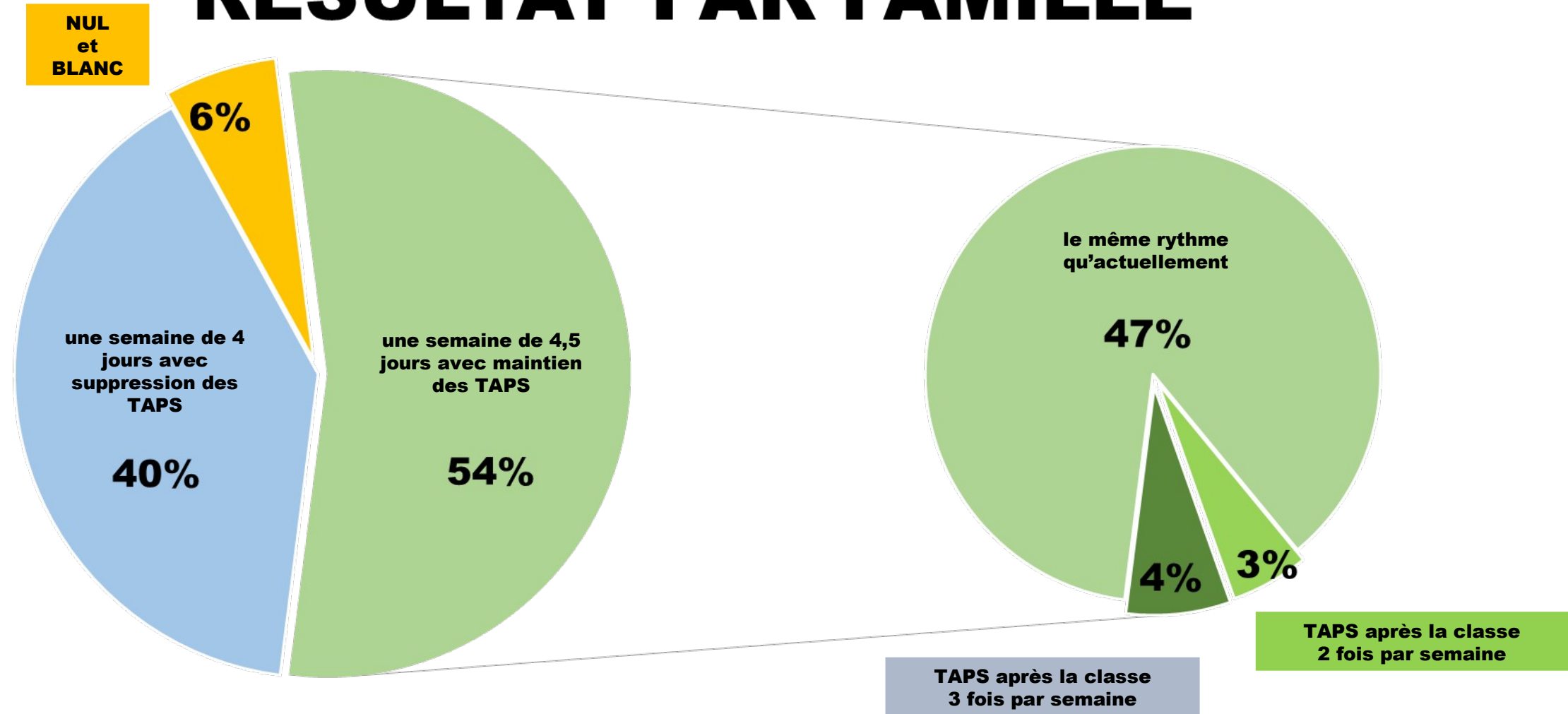
A la rentrée 2018, quel rythme aurait votre préférence ?

- le même rythme qu'actuellement
- une semaine de 4,5 jours + TAPS après la classe, 2 fois par semaine
- une semaine de 4,5 jours + TAPS après la classe, 3 fois par semaine
- une semaine de 4 jours avec suppression des TAPS (et possibilité d'ALSH le mercredi matin)

Ensemble des Ecoles



RESULTAT PAR FAMILLE



Organisation des rythmes scolaires

- **Principe:** Semaine organisée sur 9 demi-journées (dont le mercredi matin). Article D.521-10 du Code de l'éducation

- **Possibilité de dérogation** et d'organisation sur 8 demi-journées :
 - Une proposition conjointe de la commune et des conseils d'école de la commune
 - Etude de la demande par l'inspecteur de la circonscription à l'aide d'une fiche -méthode
 - ✓ Cohérence avec les objectifs poursuivis par le service public de l'Education et le projet d'école
 - ✓ Adaptations justifiées par la particularité du PEDT
 - ✓ Régularité et continuité des temps d'apprentissage garantis et prise en compte de la globalité des temps de l'enfant
 - Validation de la proposition conjointe par le Directeur académique

- **En cas de désaccords :**
 - Entre la collectivité territoriale et les conseils d'école, M. le Directeur Académique prend la décision
 - Entre les conseils d'école d'une même commune M. le Directeur Académique qui fait majorité

Merci de votre attention